



Tarifs 2019

RÈGLEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION À RENVOYER SIGNÉ À INFO@TULIPESJANVIER.COM

Nom et prénom	Date du cours
Rue et N°	NP + localité
Tél mobile	Email

Journée d'introduction à la pâte d'argent	250.- (yc pâte d'argent, autre matériel en plus) 300.- si cours privé (yc pâte, reste en plus)
Atelier découverte pâte d'argent (3h)	120.- (+ matériel, env. 40.-)
Level 1 ACS	950.- / 3 jours (yc. Matériel + certificat) 1100.- / 3 jours si cours privé (yc matériel + cert)
Level 1 ACS après journée d'introduction	700.- / 2 jours (yc matériel + certificat)
Level 2 ACS	950.- / 3 jours (yc matériel + certificat)
Introduction pâte de métal de base (cuivre ou bronze)	200.- / 2 demi-journées (total 6h) , + matériel en plus
Cours hebdomadaires 20h – 22h	50.-/soir, + matériel, à payer sur place
10 cours hebdomadaires (20h)	450.- + matériel, à payer sur place
Atelier anniversaire 3-4 personnes (3h)	160.- yc matériel
Atelier anniversaire 5 personnes (4h)	200.- yc matériel
Atelier anniversaire 6 personnes (4h)	250.- yc matériel
Moments précieux (2 personnes, 3-4h)	160.-, + matériel

Il faut que les pièces réalisées lors de la journée d'introduction correspondent et atteignent le niveau du programme « Level 1 ». Si ce n'est pas le cas, il faut compter un cours sur 3 jours.

Une table est installée pour accueillir le goûter. Je peux les organiser, mais ils ne sont pas comptés dans le forfait !

Compter 40.- de matériel par personne

Merci de lire le règlement au dos et de signer le document avant de le renvoyer !

Tulipes en Janvier – Caroline Jaccard Krejci – Allée du Verger 12 – 1763 Granges-Paccot – 077 458 50 80 – info@tulipesenjanvier.com - www.tulipesenjanvier.com

CCP 12-262865-1 IBAN CH41 0900 0000 1226 2865 1

Si vous payez au guichet de la poste, merci d'ajouter CHF 2.35 pour couvrir les frais.



RÈGLEMENT POUR LES COURS OU ATELIERS CHEZ « TULIPES EN JANVIER »

- la somme correspondant au cours pour lequel je m'inscris est versée sur le **IBAN CH41 0900 0000 1226 2865 1** au minimum 10 jours avant le cours. Merci d'employer le e-banking dans la mesure du possible
- En cas de désistement une semaine avant le cours, 50% du montant est remboursé. En cas de désistement moins de 48h avant le début du cours, aucun remboursement n'est possible sauf si présentation d'un certificat médical. Le remplacement du cours à une date ultérieure n'est pas garanti.
- Si je n'arrive pas à terminer mes projets dans la durée du cours, le temps supplémentaire sera facturé au tarif de 25.-/heure entamée
- Le matériel est mis à disposition, merci d'en prendre grand soin !
- Les cours d'une journée durent environ 7h30, y compris pause picnic
- Je suis responsable d'être assurée contre les accidents
- Si je souhaite avoir un cours privé, j'accepte de payer une somme supplémentaire (50.- par journée de cours, quel que soit le cours)

J'ai pris connaissance du règlement ci-dessous et l'accepte entièrement:

Lieu et date

Signature

Tulipes en Janvier – Caroline Jaccard Krejci – Allée du Verger 12 – 1763 Granges-Paccot – 077 458 50 80 –
info@tulipesenjanvier.com - www.tulipesenjanvier.com
CCP 12-262865-1 IBAN CH41 0900 0000 1226 2865 1

Si vous payez au guichet de la poste, merci d'ajouter CHF 2.35 pour couvrir les frais.